ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE
DU CIRCUIT DE MERIGNAC
&
E C U R I E K E N D A T E N

25ème RALLYE NATIONAL DU ST EMILION

06 - 07 & 08 MAI 2016

REGLEMENT PARTICULIER

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

COMMUNES de PUISSEGUIN, de LUSSAC, de MONTAGNE,

de PETIT PALAIS et CORNEMPS

&

ÉCURIE KEN DATEN – A.S.A. DU CIRCUIT DE MÉRIGNAC

NOTE IMPORTANTE À LA GRANDE ATTENTION DES PILOTES

C'est grâce à la compréhension des communes de PUISSEGUIN, LUSSAC, MONTAGNE, PETIT PALAIS et CORNEMPS, que nous avons pu organiser cette vingt cinquième éditions.

Ce sera grâce à votre attitude de responsable que vous saurez adopter durant les RECONNAISSANCES que la pérennité de ce rallye sera assurée.

Nous vous demandons expressément de montrer l'exemple, de respecter la signalisation routière, et la tranquillité des villages qui vous accueillent. De suivre scrupuleusement les règles la sécurité.

LES RECONNAISSANCES NE SONT PAS DES ESSAIS.

Une surveillance sera établie et des contrôles portant aussi bien sur le RESPECT DU CODE DE LA ROUTE que sur le niveau sonore des voitures seront effectués par les services de la GENDARMERIE.

Des contrôles seront également effectués sur le parcours par l'organisation, nous vous demandons de respecter leurs injonctions et

L'article 6.2. Du règlement sera strictement appliqué, notamment :

Reconnaissances en dehors des jours et heures autorisés, ou non-respect du nombre maximal de passages = DEPART REFUSE.....

Nous comptons sur votre compréhension,

De votre attitude et de votre comportement responsable dépend l'avenir de notre rallye. Soyez en remerciés.

Le Comité d'Organisation

Le Règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRES

LUNDI 07 MARS 2016	Parution du règlement, ouverture des engagements
LUNDI 25 AVRIL 2016	**Clôture des engagements (à minuit)**
SAMEDI 30 AVRIL 2016	Parution du Carnet d'itinéraire (Road Book)
DIMANCHE 01 MAI 2016	Remise Road -Book de 9h à 18h à la Cave de PUISSEGUIN
JEUDI 05 MAI 2016	
VENDREDI 06 MAI 2016	Remise Road -Book de 9h à 12h à la Cave de PUISSEGUIN
SAMEDI 30 AVRIL 2016	**Reconnaissances autorisées de 9h00 à 18h00**
DIMANCHE 01 MAI 2016	**Reconnaissances autorisées de 9h00 à 18h00**
JEUDI 05 MAI 2016	**Reconnaissances autorisées de 9h00 à 18h00**
VENDREDI 06 MAI 2016	**Reconnaissances autorisées de 9h00 à 13h00**
VENDREDI 06 MAI 2016	Vérifications des documents et des voitures de 14h30 à 19h30 Cave Coopérative de PUISSEGUIN **Entrée en parc fermé à l'issue des vérifications techniques** Parc fermé cave coopérative de PUISSEGUIN
	1ère réunion du Collège des Commissaires Sportifs à 18h00 Au PC château DURAND LAPLAGNE à PUISSEGUIN
	Publication des équipages admis à participer et ordre avec heures de départ à 20h00 Cave Coopérative PUISSEGUIN
SAMEDI 07 MAI 2016	Départ de la première voiture à partir de 9h00, Cave Coopérative PUISSEGUIN
	Arrivée de la première voiture à 22h26 le Samedi 07 mai 2016(CH12A) Cave coopérative PUISSSEGUIN
	Vérifications finales : Garage DUMOY à PUISSEGUIN
	Publication des résultats du rallye : ½ heure après l'arrivée du dernier concurrent Cave Coopérative de PUISSEGUIN
DIMANCHE 08 MAI 2016	Remise des prix à 10h15 au podium de la cave coopérative de PUISSEGUIN

ARTICLE 1P - ORGANISATION

L'A.S.A. du CIRCUIT de MÉRIGNAC (organisateur administratif) organise en collaboration avec l'Écurie KEN - DATEN (Organisateur technique) le **25ème RALLYE NATIONAL du Saint-ÉMILION** qui se déroulera les 06 - 07 & 08 MAI 2016

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A. N°

Comité d'Organisation

F.F.S.A.
PERMIS D'ORGANISATION
N° 194
DATE 29/02/16

Comité d'Organisation

Président : M. Jean-Michel COURJEAU

Trésorier général: M Frédéric DUCROCQ

Responsable des commissaires : M. Jean-Pierre PORTE

Secrétariat du rallye: **Mme. Solange COURJEAU**
36 Route de LIBOURNE
33133 GALGON
Téléphone : 06.12.90.50.47
E-Mail : jeanmichelcourjeau@laposte.net

Internet : http:/ www.rallyesaintemilion.fr ou **www.asacm.com**

Permanence du rallye : Cave Coopérative de PUISSEGUIN
Vendredi 06 MAI 2016 de 09h00 à 20h00
Samedi 07 MAI 2016 de 8h00 à 23h00

Organisateur technique : Ecurie KEN DATEN 33570 PUISSEGUIN

1.1P. Officiels Commissaires sportifs

PRÉSIDENT du Collège :	M. GUILLIER Gilles	ASA 15/07	Lic N° 2504
MEMBRES :	MM. JECKER Renée	ASA 10/04	Lic N° 11119
	M. FOURCADE Annie	ASA 10/06	Lic N° 15323
AU P.C Directeur de Course :	M. Joseph LORRE	ASA 12/02	Lic N° 10395
Directeur Adjoint	Mme POIRATON Marie France	ASA 10/04	Lic N° 11252
Directeurs de Course adjoints PC:	Mme BOUCHON Françoise	ASA 10/04	Lic N° 17644
	Mme MARTIN Josette	ASA 16/09	Lic N° 75
	M TEILLARD Laurent	ASA 17/06	Lic N° 10182
Directeurs de Course adjts délégués:	ES.1 M. Jean Louis MINEUR	ASA 12/09	Lic N° 29169
	ES.2 M. Roger DESMOULINS	ASA 17/22	Lic N° 4799
	ES.3 M Bernard CONDEMINE	ASA 11/10	Lic N° 6916
Directeur de Course adjoint Voiture Tricolore :	M. Jacques POINOT	ASA 11/01	Lic N° 5558
Médecin chef régulateur :	Dr Jean-Pierre RIGOBERT	ASA 11/10	Lic N° 7967
Médecin ES : 1-4-7-10	Dr François PERRUC	ASA 10/04	Lic N°
Médecin ES : 3-6-9-12	Dr Philippe REVERSAC	ASA 10/04	Lic N° 112018
Médecin ES : 2-5-8-11	Dr Eddine Sélim NASSER	ASA 10/04	Lic N°
Commissaire technique Responsable :	M. Alexandre FOURCADE	ASA 10/06	Lic N° 28760
Commissaires techniques adjoints :	M. Maxime EVRARD	ASA	Lic N° 175310
	M. Serge LARQUEY	ASA 10/06	Lic N° 8454
	M. Bernard LAFOND	ASA 11/01	Lic N° 14448
	M. Claude PINA	ASA 10/04	Lic N° 13191
	M. Cédric DAURAT	ASA 17/14	Lic N° 111570
	M. Sébastien VERRON	ASA 17/14	Lic N° 46757
	M. Patrick GIRAUD	ASA	Lic N° 189624
Chargés des relations avec les concurrents :	Mme. Michelle MEYER	ASA 11/10	Lic N° 2979
	M. Jean-François FOURCADE	ASA 10/06	Lic N° 8460
	M. Philippe JEAN	ASA 10/06	Lic N° 22816

Juge de Fait : M. GOUR Guillaume ASA 10/04 Lic N° 49955

Sécurité rallye : M Gérard TEXIER ASA 11/10 Lic N° 18160

1.2P. Éligibilité

Le 25ème RALLYE NATIONAL du ST ÉMILION compte pour :
- La Coupe de FRANCE DES RALLYES 2016 ; **coefficient. 3**
- Le Championnat du Comité Régional Aquitaine
- Le Challenge des Commissaires du Comité Régional Aquitaine
-Le Challenge des Trois crus ASACM

1.3P. Vérifications

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu à la Cave Coopérative PUISSEGUIN le :

Vendredi 06 MAI 2016 de 14h30 à 19h30

Les vérifications finales seront effectuées :
Garage DUMOY à PUISSEGUIN. Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC de l'heure.

ARTICLE 2P – ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3P – CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. Demande d'engagement – Inscriptions

3.1.5P.

Toute personne qui désire participer au 25ème RALLYE NATIONAL du ST ÉMILION doit adresser à :
M Jean-Michel COURJEAU 36 route de LIBOURNE 33133 GALGON (cachet de la Poste faisant foi)
La demande d'engagement ci-joint, dûment complétée avant le LUNDI 25 AVRIL 2016 à minuit.
Personne à contacter : Jean-Michel COURJEAU 06.12.90.50.47.
ou www.**rallyesaintemilion**.fr ou **www.asacm.com**

3.1.10P.

Le nombre d'engagés est fixé à **120 voitures maximum**,
L'Ecurie Automobile KEN DATEN et l'ASACM se réservent le droit d'annuler le rallye si le nombre d'engagés est inférieur à 50.

3.1.11.1P.

Les droits d'engagement sont fixés :
a) avec la publicité facultative des organisateurs : **420 €** (*)
b) sans la publicité facultative des organisateurs : **840 €**
(*) Réduit à **390 € pour les équipages complets (pilote et copilote) licenciés A.S.A.C.M.**
c) **Exceptionnel pour les 25 ans du rallye**
10 fois et plus autorisés à prendre le départ du rallye du saint Emilion depuis sa création : **320 €**
L'équipage sera avisé par l'organisation.

3.1.12P.

La demande d'engagement **ne sera acceptée** que si elle est **accompagnée** du montant des droits d'engagement (**chèque à l'ordre de : ECURIE KEN DATEN.**, encaissé après le rallye).

ARTICLE 4P – VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.3P. Assistance

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Pendant toute la durée du rallye **L'assistance sera autorisée uniquement dans les parcs prévus au Road Book. En dehors de ces parcs, l'assistance est strictement interdite**

4.3.2.3P Limitation des changements de pièces

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Article 4.6.P

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Pour tous les rallyes la surface de la plaque d'immatriculation avant (520 mm x 110 mm) à sa position d'origine, est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents.

A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant *(à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation)* d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 mm x 110 mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.
L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du présent règlement.

ARTICLE 5P – PUBLICITÉ

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P – SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. Description

Le **25ème RALLYE NATIONAL du ST ÉMILION** représente un parcours de **224 Km**, qui se déroule en 1 étape divisée en 4 sections et comporte 12 Épreuves Spéciales d'une longueur totale de **142,400 Km**, **soit 63.57 % d'E.S**.

Les épreuves spéciales sont :

SAMEDI 07 MAI 2016

E.S. 1 – 4 – 7 - 10	LUSSAC ST EMILION	12 Km 800
E.S. 2 - 5 – 8 – 11	MONTAGNE ST EMILION	07 Km 400
E.S. 3 - 6 - 9 – 12	PUISSEGUIN ST EMILION	15 Km 400

L'itinéraire-horaire figure dans l'annexe « Itinéraire ».

6.2P. Reconnaissances

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6.2.6P : Les reconnaissances auront lieu tel que décrit dans le programme horaire

ARTICLE 7 – DÉROULEMENT DU RALLYE

7.2P. Dispositions Générales relatives aux Contrôles

7.2.11P : Les signes distinctifs des commissaires sont les suivants :

- Commissaire de route chasuble marquée « COMMISSAIRE »
- Chef de Poste chasuble marquée « CHEF DE POSTE »

ARTICLE 8P – RÉCLAMATIONS – APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9P – CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10P Remise des Prix

PRIX CUMULABLES

Classement GENERAL	**1 er : 800€**
	2 éme : 500€
	3 éme : 300€
Classement GROUPE	
Plus de 10	**1 er : 250€**
	2 éme : 150€
	3 éme : 100€
De 6 à 10	**1 er : 250€**
	2 éme : 150€
Moins de 6	**1 er : 250€**
Classement Classe	
Plus de 10	**1 er : 420€**
	2 éme : 200€
	3 éme : 100€
	4 éme : 50€
De 8 à 10	**1 er : 420€**
	2 éme : 200€
	3 éme : 100€
De 6 à 7	**1 er : 420€**
	2 éme : 200€
De 1 à 5	**1 er : 210€**

COUPES ***Des coupes récompenseront :***

- Les trois premiers équipages du classement général.

- Le premier de chaque GROUPE - Le premier de chaque CLASSE

Chaque équipage classé recevra des produits du terroir (vins) de :

ST ÉMILION - PUISSEGUIN – LUSSAC – MONTAGNE, PETIT-PALAIS et CORNEMPS

La remise des prix se déroulera le DIMANCHE 08 MAI 2016 à 10h15 au Podium sur le site de la cave coopérative de PUISSEGUIN.

Les équipages qui ne se présenteront pas personnellement perdront le bénéfice de leurs prix et coupes.

Les chèques seront envoyés par courrier la semaine qui suit.

ARTICLE 11 Challenge des trois crus ASACM

11.1. REGLEMENT

1°- Le Challenge est ouvert à tous les équipages licenciés FFSA qui participeront aux trois rallyes de l'année. Seul le classement du pilote sera pris en compte.

2°- Le Challenge porte sur les 3 Epreuves suivantes :

- Côtes De Garonne : Coefficient 2 : 26 MARS 2016
- La Fougère : Coefficient 4 : 8 - 9-10 AVRIL 2016
- Saint-Emilion : Coefficient 3 : 6 – 7 - 8 MAI 2016

3°- Le classement se fera:

- Sur la participation aux 3 Rallyes.
- Sur les résultats à la classe

Participation aux 3 Rallyes : 50 Points
Participation à 2 Rallyes : 20 Points
Les points seront attribués sur la base du calcul de la coupe de France, **à la classe uniquement**.
Les résultats des trois épreuves seront pris en compte.

4°- La remise des prix aura lieu le jour de l'assemblée générale de l'ASACM.
Les équipages récompensés seront avisés par mail par le responsable du challenge.

- Le premier équipage récompensé gagnera :

Un engagement gratuit **au choix à l'un des 3 rallyes de l'ASA l'année suivante**.

- Le deuxième équipage récompensé gagnera :

La valeur d'un demi-engagement gratuit **au choix à l'un des 3 rallyes de l'ASA l'année suivante**

- Le troisième équipage récompensé gagnera :

Une réduction de 100€ sur l'engagement **au choix à l'un des 3 rallyes de l'ASA l'année suivante**

- Le quatrième et le cinquième récompensés gagneront :

Une réduction de 50 € chacun sur l'engagement **au choix à l'un des 3 rallyes de l'ASA l'année suivante**

En cas d'ex aequo, le gagnant sera tiré au sort.

5°- Le classement final paraîtra sur les sites suivants :

- http://asacm.com
- http://rallyesaintemilion.fr
- http://rallyedelafougere.free.fr/

EPREUVES SPECIALES

PREMIERE SECTION Le SAMEDI 07 MAI 2016 à partir de 09h00
PARC FERME PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN
56,000 Kms comprenant Trois épreuves spéciales totalisant 35,600 Km

ES 1 :	LUSSAC	Départ : L'Oassis	
		Arrivée : Lussac	12.800 Km
ES 2 :	MONTAGNE	Départ : Cassat	
		Arrivée : Moulin des Laurets	07,400 Km
ES 3 :	PUISSEGUIN	Départ : Puisseguin	
		Arrivée : Fourvieille	15.400 Km

DEUXIEME SECTION
PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN
56,000 Kms comprenant Trois épreuves spéciales totalisant 35,600 Km

ES 4 :	LUSSAC	Départ : L'Oassis	
		Arrivée : Lussac	12.800 Km
ES 5 :	MONTAGNE	Départ : Cassat	
		Arrivée : Moulin des Laurets	07,400 Km
ES 6 :	PUISSEGUIN	Départ : Puisseguin	
		Arrivée : Fourvieille	15.400 Km

TROISIEME SECTION
PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN
56,000 Kms comprenant Trois épreuves spéciales totalisant 35,600 Km

ES 7 :	LUSSAC	Départ : L'Oassis	
		Arrivée : Lussac	12.800 Km
ES 8 :	MONTAGNE	Départ : Cassat	
		Arrivée : Moulin des Laurets	07,400 Km
ES 9 :	PUISSEGUIN	Départ : Puisseguin	
		Arrivée : Fourvieille	15.400 Km

QUATRIEME SECTION
PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN - PARC DE REGROUPEMENT PUISSEGUIN
56,000 Kms comprenant Trois épreuves spéciales totalisant 35,600 Km

ES 10 :	LUSSAC	Départ : L'Oassis	
		Arrivée : Lussac	12.800 Km
ES 11 :	MONTAGNE	Départ : Cassat	
		Arrivée : Moulin des Laurets	07,400 Km
ES 12 :	PUISSEGUIN	Départ : Puisseguin	
		Arrivée : Fourvieille	15.400 Km

Soit une longueur totale du rallye de 224,000 Kms comportant 12 épreuves spéciales totalisant 142,400Km
Soit 63,57% d'ES